Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
Québec

Code : OC-2020-07r01

Date d'émission originale: 2020-12-02
Date de révision prévue : 2026-10-18

Référence à un protocole

OUI ☒ **NON** ☐

PRO-2020-07r01-Initier l'administration de l'oxygène à haute concentration dans le Service de consommation supervisée

ORDONNANCE COLLECTIVE

Objet : Initier l'administration de l'oxygène à haute concentration dans le Service de consommation supervisée

	Version antérieure	Dernière version
Recommandée par		
Le comité directeur des ordonnances collectives et protocoles	2020-11-24	2023-09-28
Le comité de pharmacologie	N/A	N/A
Le comité exécutif du Conseil multidisciplinaire	N/A	N/A
Le comité exécutif du Conseil des infirmières et infirmiers	2020-11-23	2023-09-14
Adoptée par		
Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	2020-12-02	2023-10-18

PROFESSIONNEL(S) AUTORISÉ(S)

Les infirmières du CIUSSS de la Capitale-Nationale ou d'une agence de personnel exerçant au CIUSSS de la Capitale-Nationale qui possèdent la compétence professionnelle requise, c'est-à-dire les connaissances scientifiques, les habilités et le jugement clinique inhérent à l'activité exercée.

DIRECTIONS PROGRAMMES ET SECTEURS D'ACTIVITÉS VISÉS

X	Directions	Secteurs (préciser)
	Direction de santé publique (DSPublique)	
	Direction du programme jeunesse (DJ)	
	Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)	
	Direction de l'enseignement et des affaires universitaires (DEAU)	
	Direction des programmes Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, et déficience physique (DITSADP)	
	Direction du programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA)	
X	*Direction des programmes Santé mentale, Dépendances et Itinérance (DSMDI)*	Service de consommation supervisée
	Direction des soins infirmiers et de la santé physique (DSISP)	
	Direction des services professionnels (DSP)	
	Direction des services multidisciplinaires (DSM)	

SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE

Tout usager présentant des signes d'hypoxémie dans le service de consommation supervisée.

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE VISÉE

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques selon une ordonnance

INDICATIONS

Usager présentant l'une des indications suivantes en contexte de surdose :

- Détresse respiratoire sévère (dyspnée, cyanose, anxiété intense, agitation, tirage, bruits respiratoires anormaux)
- Crise convulsive avec présence de cyanose
- Intoxication grave aux opiacés : Altération de l'état de conscience, saturation inférieure à 94 % (inférieure à 90 % si patient connu MPOC), bradycardie, fréquence respiratoire inférieure à 12, hypotension, importante myosis (pupille égale ou inférieure à 2 mm en pointe d'aiguille)

INTENTION OU CIBLE THÉRAPEUTIQUE

Traiter les manifestations d'hypoxémie et assurer une saturation en oxygène optimale.

CONTRE-INDICATIONS

Aucune contre-indication

PROTOCOLE MÉDICAL OU RÉFÉRENCE À UN PROTOCOLE MÉDICAL EXTERNE

Référer au protocole médical du CIUSSS de la Capitale-Nationale : PRO-2020-07r01-Initier l'administration de l'oxygène à haute concentration dans le service de consommation supervisée.

LIMITES OU SITUATIONS EXIGEANT UNE CONSULTATION MÉDICALE OBLIGATOIRE

Dès que l'ordonnance collective est initiée, les services d'urgence doivent être contactés en vue d'un transfert en centre hospitalier.

COMMUNICATION AVEC LE MÉDECIN TRAITANT OU L'IPS

Non applicable.

OUTILS DE RÉFÉRENCE, SOURCES ET EXPERTS CONSULTÉS

Experts consultés lors de la révision

Dr Charles Boissonneault, médecin de famille, (GMF-U Maizerets, Clinique SPOT et à l'unité de désintoxication modérée du CIUSSS de la Capitale-Nationale).
Emmanuelle Lepire, inf. M.Sc.

Sources consultées

Le processus d'élaboration s'appuie sur la triangulation de plusieurs sources de données, incluant des recommandations de bonnes pratiques cliniques, des données probantes, contextuelles et expérientielles, notamment celles du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

BC Centre for Disease Control (2019), Overdose Prevention Services Guide 2019.

BMJ Best Practice (2019), Opioid overdose, https://bestpractice.bmj.com/topics/en-us/33.

CIUSSSCN-PRO-020: Protocole médical : Administrer de la naloxone à une clientèle présentant des symptômes de surdose aux opioïdes à l'extérieur d'un contexte d'utilisation médicale.

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. (2016). Ordonnance collective : Initier l'administration de naloxone auprès d'une clientèle présentant des symptômes d'une surdose d'une substance aux opiacés. Document interne.

CSSS Jeanne-Mance. Ordonnance collective B.3 : Administrer de l'oxygène, (Révision 2013).

2020 American Heart Association Guidelines for CPR and ECC, https://cpr.heart.org/en/resuscitation-science/cpr-and-ecc-guidelines

Mayer S, Boyd J, Collins A, Kennedy MC, Fairbairn N, McNeil R. (2018) Characterizing fentanyl-related overdoses and implications for overdose response: Findings from a rapid ethnographic study in Vancouver, Canada. Drug & Alcohol Dependence;193: 69-74.

CESS. Méthodes de soins informatisées : « Ventilation et oxygénation manuelle par ballon ventilatoire ». Consulté en août 2023. Repéré à : https://msi.expertise-sante.com/fr/methode/ventilation-et-oxygenation-manuelle-par-ballon-ventilatoire?keys=Ventilation%20et%20oxyg%C3%A9nation%20manuelle%20par%20ballon%20ventilatoire

Supervised Consumption Service or Somerset West Community Health Center. Oxygen administration medical directive. Révisé en janvier 2020.

IDENTIFICATION DU MÉDECIN PRESCRIPTEUR

Médecin ou IPS associés selon les trajectoires déterminées dans le secteur.

IDENTIFICATION DU MÉDECIN RÉPONDANT

Médecin ou IPS associés selon les trajectoires déterminées dans le secteur.

VALIDATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE

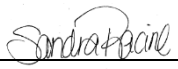

2023-10-18

Directrice des soins infirmiers et de la santé physique,
Mme Sandra Racine

Date

APPROBATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE (obligatoire)

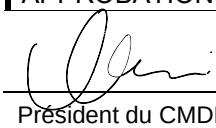

2023-10-18

Président du CMDP, Dr Yvan Gauthier

Date